Image not found or type unknown

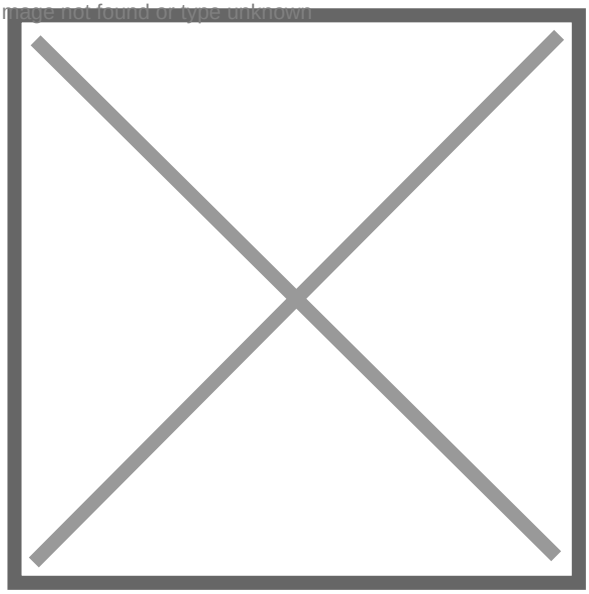

Art 122-10 diffamation entrainant des conséquences financières

Par **rosa**, le **27/02/2009** à **09:49**

que prévoit la loi si des diffamations écrites, nuisent à votre activité de travailleur indépendant? L'article 122-10 prévoit une peine de 45 00 euros et 5 ans de prison pour une personne qui utilise sa fonction pour qu'une faire donner à une autre personne des sanctions injustes et pour la précariser dans son travail (perte de crédibilité par effets d'annonces minantes mais fausses, perte de temps et d'argent pour rétablir la preuve de son innocence, ennuis de santé consécutifs et avérés, fatigue chronique etc...)

que prévoit la loi si des diffamations écrites, nuisent à votre activité de travailleur indépendant? L'article 122-10 prévoit une peine de 45 00 euros et 5 ans de prison pour une personne qui utilise sa fonction pour qu'une faire donner à une autre personne des sanctions injustes et pour la précariser dans son travail (perte de crédibilité par effets d'annonces minantes mais fausses, perte de temps et d'argent pour rétablir la preuve de son innocence, ennuis de santé consécutifs et avérés, fatigue chronique etc...)

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés